

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS



Le service de la collecte des déchets ménagers relève de la compétence de la Communauté de Communes des Sablons depuis le 1^{er} janvier 1996.

Textes de référence

Décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets:

Ce décret définit les modalités d'établissement et de présentation du rapport sur la qualité et le prix du service d'élimination des déchets. Il précise les indicateurs techniques et financiers que doit contenir le rapport.

Loi 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV):

La loi ambitionne d'agir davantage en faveur de la préservation de l'environnement et dans la lutte contre le dérèglement climatique, ainsi que de renforcer l'indépendance énergétique française. Elle fixe l'objectif de réduction de 50 % de la quantité de déchets mis en décharge à l'horizon 2025 par rapport à 2010. Elle vise le développement du tri à la source avec l'extension des consignes de tri et la collecte séparée des biodéchets à l'horizon 2023.

Ordonnance du 29 juillet 2020 relative à la prévention et à la gestion des déchets:

Cette ordonnance inscrit l'objectif de 65 % de déchets réutilisés ou recyclés en 2035.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets contribue à mieux connaître et informer sur les conditions techniques, organisationnelles et économiques dans lesquelles le service public d'élimination des déchets est exécuté. Il doit faire l'objet d'une communication par le Maire de chaque commune membre de la structure intercommunale à son conseil municipal en séance publique.

Ce rapport doit être mis à la disposition du public au siège de l'établissement public de coopération intercommunale et, dès sa transmission, dans les mairies des communes membres.

INDICATEURS TECHNIQUES - LA COLLECTE

b) Collecte des déchets pris en charge par le service

Nombre d'habitants

Nom de la commune	Population municipale	Population comptée à part	Population totale 2024
Amblainville	1 757	18	1 775
Andeville	3 380	41	3 421
Les Hauts Talican	878	19	897
Bornel	4 785	69	4 854
Chavençon	167	5	172
Corbeil-Cerf	306	8	314
Esches	1 643	11	1 654
La Drenne	1 047	16	1 063
Montchevreuil	1 328	22	1 350
Hénonville	902	20	922
Ivry-le-Temple	854	7	861
Laboissière en Thelle	1 335	21	1 356
Lormaison	1 317	14	1 331
Méru	14 320	190	14 510
Monts	184	1	185
Neuville-Bosc	478	14	492
Pouilly	158	2	160
Saint-Crépin-Ibouwillers	1 586	23	1 609
Valdampierre	902	10	912
Villeneuve-les-Sablons	1 159	24	1 183
TOTAL	38 486	535	39 021

INDICATEURS TECHNIQUES - LA COLLECTE

Les déchets des ménages

Organisation de la collecte:

La collecte, assurée sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes des Sablons, est exécutée par la société Propolys (membre du Groupe Pizzorno Environnement).

La collecte est divisée en cinq flux:

Ordures ménagères:

Elles sont collectées en porte à porte une fois par semaine à l'exception :
du centre ville de Méru (3 fois)
des quartiers de la Nacre et Saint Exupéry à Méru (2 fois)

Papiers cartons et emballages:

Collecte en porte à porte une fois par semaine

Verre:

Collecte en points d'apport volontaire

Déchets verts:

Fréquence de collecte: une fois par semaine de la semaine 13 à la semaine 49.

Encombrants:

Les encombrants sont collectés tous les 15 jours à Méru (toutes les semaines au Quartier de la Nacre). Pour les autres communes de la CCS, la collecte est réalisée sur rendez-vous. La prise de rendez-vous est effectuée par Propolys dans le cadre du marché de collecte. Un délai maximal de 15 jours est prévu dans le CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières) du marché entre l'appel de l'utilisateur et le rendez-vous effectif.

Dotation en bacs de tri (emballages, verre et déchets verts)

Chaque foyer a été doté de bacs individuels pour la collecte des emballages et papiers/cartons. Les habitants de logements collectifs déposent leurs emballages et papiers/cartons triés en bas des logements, dans des bacs collectifs.

La collecte du verre est effectuée par point d'apport volontaire depuis 2023.

Pour les ordures ménagères résiduelles, la présentation est laissée au choix de l'utilisateur (sac ou bac), qui fournit le contenant.

Une différenciation entre les foyers de moins de 3 personnes, 4 personnes et 5 personnes et plus a été établie pour déterminer les tailles de bacs à attribuer.

Concernant les déchets verts, chaque foyer dispose d'un premier bac gratuit de 240 litres. Les administrés peuvent, s'ils le souhaitent, acquérir des contenants supplémentaires.

Le volume maximal au-delà duquel un producteur de déchets non ménagers ne peut pas être collecté a été fixé à 1 320 litres par semaine dans le règlement territorial de gestion des déchets ménagers et assimilés.



INDICATEURS TECHNIQUES - LA COLLECTE

JOURS DE COLLECTE	Ordures ménagères résiduelles	Emballages et journaux-magazines	Déchets verts (de la semaine 13 à la semaine 49)	Encombrants
Amblainville	Jeudi	Lundi	Lundi	Sur rendez-vous
Andeville	Lundi	Vendredi	Mercredi	
Bornel	Jeudi	Lundi	Mercredi	
Chavençon	Mardi	Lundi	Mardi	
Corbeil-Cerf	Mardi	Vendredi	Jeudi	
Esches	Vendredi	Lundi	Mercredi	
Hénonville	Mardi	Lundi	Lundi	
Les Hauts Talican	Mardi	Mercredi	Mardi	
Ivry le Temple	Mardi	Lundi	Mardi	
La Drenne	Mardi	Vendredi	Jeudi	
Laboissière en Thelle	Lundi	Vendredi	Mercredi	
Lormaison	Jeudi	Jeudi	Jeudi	
Méru				
Centre-Ville	Lundi, Mercredi, Vendredi	Jeudi	Lundi	Jeudi 1 semaine sur 2
Quartiers de la Nacre et Saint Exupéry	Mardi, Vendredi	Vendredi	Lundi	Jeudi toutes les semaines
Autres quartiers	1 jour par semaine selon quartier	Jeudi ou Vendredi selon quartier	Lundi	Jeudi 1 semaine sur 2
Montchevreuil	Mardi	Mercredi	Mardi	Sur rendez-vous
Monts	Mardi	Lundi	Mardi	
Neuville-Bosc	Mardi	Lundi	Mardi	
Pouilly	Mardi	Mercredi	Mardi	
Saint Crépin Ibouvillers	Mardi	Mercredi	Mardi	
Valdampierre	Mardi	Mercredi	Mardi	
Villeneuve les Sablons	Jeudi	Mercredi	Mardi	

INDICATEURS TECHNIQUES

LE TRAITEMENT

a/ Traitement des déchets ménagers et assimilés collectés conjointement

Localisation des unités de traitement et nom de leur exploitant

Les ordures ménagères résiduelles sont traitées au centre de valorisation énergétique situé à Villers Saint Paul. Le site est exploité par le Syndicat Mixte du Département de l'Oise. La valorisation énergétique revêt plusieurs formes: renvoi de vapeur sur le process de l'industrie chimique voisine, production d'électricité et renvoi de chaleur vers le réseau urbain de Nogent sur Oise, et consommation d'électricité pour le fonctionnement du site. La capacité du centre est de 172 500 tonnes par an.

La collecte sélective est triée au centre de tri de Villers Saint Paul.

Le verre est recyclé à l'usine Samin (groupe Saint Gobain) située à Rozet Saint Albin.

Les déchets verts sont compostés sur la plateforme exploitée par l'entreprise Valorisol à Villeneuve les Sablons.

Les encombrants hors D3E sont acheminés sur le site géré par l'entreprise Butin-Sedic à Bornel.

Les D3E font l'objet d'une reprise par l'entreprise Véolia à l'agence de collecte de Propolys située à Amblainville.

INDICATEURS TECHNIQUES - LA COLLECTE

Les habitants du territoire ont accès à l'ensemble des déchetteries du réseau Verdi dont deux se situent dans le périmètre de la Communauté de Communes des Sablons: une à Laboissière en Thelle et une à Méru.

Types de déchets acceptés

Piles et accumulateurs

Déchets dangereux spécifiques (peintures, solvants, produits phytosanitaires,...)

Huiles usagées, batteries, radiographies

Pneus (VL, non coupés, déjantés)

Déchets verts, bois, métaux, gravats, mobiliers, cartons

Encombrants (déchets non recyclables)

DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

Lampes, textiles, emballages en verre

Les interdits:

Sacs fermés

Ordures ménagères

Déchets hospitaliers ou de soins

Déchets industriels

Pneus avec jantes, pneus découpés, pneus d'engins agricoles, camions, quad et motocycles

Cadavres d'animaux

Extincteurs, bouteilles de gaz

Déchets avec de l'amiante liée, libre ou friable

Cendres de barbecue et de cheminée

INDICATEURS TECHNIQUES - LA COLLECTE

Deux collectes spécifiques ont été réalisées tout au long de l'année:

Collecte des mégots

Les 14 points installés sur le territoire ont permis la collecte et le recyclage de 231 480 mégots de cigarettes.

Cette collecte a permis de:

- Préserver 115 740 m³ d'eau
- Ne pas générer 814 kg de CO₂
- Créer 65,10 kg d'isolant

La collecte ainsi que la valorisation des mégots en matériaux isolant utilisé pour les vêtements ou le bâtiment sont assurées par l'entreprise Isarienne *Tchao Mégot*.



Biodéchets

Réalisée par Valorbiocompost sur l'ensemble des cantines scolaires du territoire, la collecte des biodéchets, a permis de valoriser 52,61 tonnes de déchets alimentaires en compost.

INDICATEURS TECHNIQUES - COMMUNICATION

Plusieurs outils sont à la disposition du public :

- Articles dans les Nouvelles des Sablons et informations via le site internet de la collectivité
- Les autocollants consignes de tri : chaque bac comporte une consigne spécifique autocollante avec des photographies en couleur des déchets recyclables.
- Etiquette refus de tri : Autocollants mis sur les bacs par le personnel de collecte et indiquant le motif du refus.
-
- Dans le bac jaune**
- Tous les papiers, cartons, journaux, magazines, publicités, déchets en plastique en petite quantité
- Ne mettez pas dans le bac : verre, métaux, textiles, chaussures, boîtes de conserve, objets en bois, jouets et autres
- Information des Laboratoires de collecte en passant en dessous de la consigne de tri de la Communauté de Communes

Des calendriers de collecte spécifiques par commune ont été distribués sur l'ensemble du territoire.



COMMUNE DE MONTCHEVREUIL 2024

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Ordures ménagères

MARDI

Merci de sortir vos poubelles (bacs et sacs) la veille au soir

Emballages recyclables

MERCREDI

Merci de sortir vos poubelles (bacs) la veille au soir

Déchets verts

MARDI

entre le 25 mars et le 6 décembre
Merci de sortir vos bacs et fagots ficelés la veille au soir

Collecte des sapins LUNDI 8 JANVIER 2024

Collecte du verre en point d'apport volontaire

Pour connaître votre point de collecte du verre le plus proche, rendez-vous sur :
www.cc-sablons.com
► onglet environnement rubrique ordures ménagères

COMMUNE DE MONTCHEVREUIL 2024

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Ordures ménagères

MARDI

Merci de sortir vos poubelles (bacs et sacs) la veille au soir

Emballages recyclables

MERCREDI

Merci de sortir vos poubelles (bacs) la veille au soir

Déchets verts

MARDI

entre le 25 mars et le 6 décembre
Merci de sortir vos bacs et fagots ficelés la veille au soir

Collecte des sapins LUNDI 8 JANVIER 2024

Collecte du verre en point d'apport volontaire

Pour connaître votre point de collecte du verre le plus proche, rendez-vous sur :
www.cc-sablons.com
► onglet environnement rubrique ordures ménagères

PIZZORNO
SAISONNIERS

Renseignements : 03 44 22 01 00
www.cc-sablons.fr

PIZZORNO
SAISONNIERS

Renseignements : 03 44 22 01 00
www.cc-sablons.fr

PIZZORNO
SAISONNIERS

Renseignements : 03 44 22 01 00
www.cc-sablons.fr

PIZZORNO
SAISONNIERS

Renseignements : 03 44 22 01 00
www.cc-sablons.fr

PIZZORNO
SAISONNIERS

Renseignements : 03 44 22 01 00
www.cc-sablons.fr

PIZZORNO
SAISONNIERS

Renseignements : 03 44 22 01 00
www.cc-sablons.fr

PIZZORNO
SAISONNIERS

Renseignements : 03 44 22 01 00
www.cc-sablons.fr

PIZZORNO
SAISONNIERS

Renseignements : 03 44 22 01 00
www.cc-sablons.fr

PIZZORNO
SAISONNIERS

Renseignements : 03 44 22 01 00
www.cc-sablons.fr

PIZZORNO
SAISONNIERS

Renseignements : 03 44 22 01 00
www.cc-sablons.fr

PIZZORNO
SAISONNIERS

Renseignements : 03 44 22 01 00
www.cc-sablons.fr

PIZZORNO
SAISONNIERS

Renseignements : 03 44 22 01 00
www.cc-sablons.fr

PIZZORNO
SAISONNIERS

Renseignements : 03 44 22 01 00
www.cc-sablons.fr

PIZZORNO
SAISONNIERS

Renseignements : 03 44 22 01 00
www.cc-sablons.fr

PIZZORNO
SAISONNIERS

Renseignements : 03 44 22 01 00
www.cc-sablons.fr

PIZZORNO
SAISONNIERS

Renseignements : 03 44 22 01 00
www.cc-sablons.fr

PIZZORNO
SAISONNIERS

Renseignements : 03 44 22 01 00
www.cc-sablons.fr

PIZZORNO
SAISONNIERS

Renseignements : 03 44 22 01 00

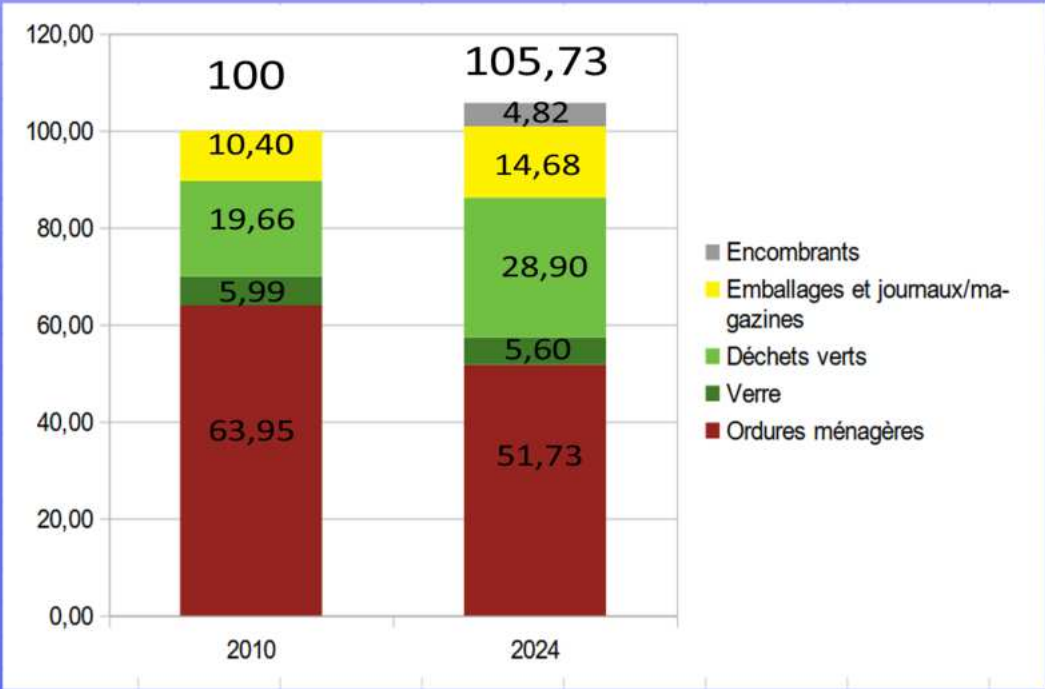
INDICATEURS TECHNIQUES - LA COLLECTE

Bilan des tonnages collectés

		Ordures ménagères	Verre	Déchets verts	Emballages et journaux/magazines	Encombrants	Total	Evolution 2023/2024
2023	Tonnage	8 571,33	883,56	4 393,65	2 366,98	828,20	17 044	
	kg/hab/an	223,05	22,99	114,33	61,60	21,55	443,52	
2024	Tonnage	8 554,50	926,45	4 778,48	2 428,14	797,80	17 485	2,59 %
	kg/hab/an	222,28	24,07	124,16	63,09	20,73	454,33	2,44 %

- Quantités collectées en tonnes
- Quantités collectées en kg/habitant/an

c/ Indice de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits avec une base 100 en 2010



INDICATEURS FINANCIERS

a/ Modalités d'exploitation du service public de prévention et de gestion

Collecte tous flux: marché public confié à l'entreprise Propolys, membre du Groupe Pizzorno Environnement pour une durée de 8 ans (démarrage au 1er janvier 2023).

Traitement des déchets: délégué au Syndicat Mixte du Département de l'Oise suite à l'adhésion de la Communauté de Communes des Sablons en 2012.

b/ Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service, et modalités de financement

Montant dépenses 2024:

Montant annuel dépenses d'investissement:	102 515,63 € T.T.C.
Montant annuel dépenses de fonctionnement:	4 777 677,33 € T.T.C.
Total	4 880 192,27 € T.T.C.

Modalités de financement:

T.E.O.M	5 073 194,06 € T.T.C.
Intéressement au tri	28 522,38 € T.T.C.
Reversements Citéo (Communication, soutien au verre, tri hors foyer)	19 634,22 € T.T.C.
Reversement vente du verre	30 100,12 € T.T.C.
Vente bacs déchets verts	4 253,24 € T.T.C.
Autres	2 403,91 € T.T.C.
Total	5 158 190,87 € T.T.C.

c/ Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises

Achat de conteneurs: 73 194,06 € T.T.C. à ESE

Achat de poubelles de tri hors foyer: 28 654,37 € à Challenger

Collecte des déchets: 2 715 635,08 € T.T.C. à Propolys (Groupe Pizzorno Environnement)

Collecte et traitement des biodéchets: 22 321,87 € H.T. à Valorbiocompost

d/ Modalités d'établissement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (T.E.O.M)

Le taux de 14,05 % a été voté lors du Conseil Communautaire du 21 mars 2024.



INDICATEURS FINANCIERS

e/ Montant global et détaillé des différentes aides publiques et des soutiens reçus d'organismes agréés pour la gestion des déchets

Montant global: 19 634,22 € T.T.C

f/ Montant global et détaillé des recettes perçues au titre de la valorisation

Montant global: 28 522,38 € T.T.C

dont Intéressement au tri 28 522,38 € T.T.C

g/ Coût aidé tous flux confondus et pour chaque flux de déchets en € H.T.

Tableau de synthèse	Flux de déchets							Total
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Déchets verts	Encombrants	Déchets des collectivités	
Coût aidé HT	1 872 844 €	169 462 €	479 017 €	1 025 220 €	629 813 €	391 621 €	39 173 €	4 607 150 €

Coût aidé = coût complet (totalité des charges hors TVA) d'où sont déduits les produits à caractère industriel ainsi que les soutiens apportés par les sociétés agréés et les différentes aides reçues

Les coûts aidés indiqués dans le tableau ci-dessus tiennent compte des ventes de produits et d'énergie ainsi que des soutiens perçus par le SMDO. Ceux-ci ne sont pas directement perçus par la CCS mais viennent en déduction des coûts de traitement versés par la CCS auprès du SMDO.



INDICATEURS FINANCIERS

Coût aidé tous flux confondus et pour chaque flux de déchets en € H.T. par tonne

Année 2024 Montants HT par tonne	Flux de déchets							Total
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Déchets verts	Encombrants	Déchets des collectivités	
Coût aidé HT	218,93 €	182,92 €	197,28 €	156,63 €	131,80 €	490,88 €	744,73 €	191,30 €

Coût aidé tous flux confondus et pour chaque flux de déchets en € H.T. par habitant

Année 2024 Montants HT par habitant	Flux de déchets							Total
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Déchets verts	Encombrants	Déchets des collectivités	
Coût aidé HT	47,98 €	4,34 €	12,27 €	26,27 €	16,14 €	10,03 €	1,00 €	118,03 €



INDICATEURS FINANCIERS

h/ Coût complet par étapes techniques tous flux confondus et pour chaque flux de collecte en € H.T.

Année 2024 Montants HT			Flux de déchets						Total	
			Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Déchets verts	Encombrants		Déchets des collectivités
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	33 210 €	3 667 €	22 433 €	20 167 €	11 109 €	6 891 €	690 €	98 167 €
		Communication	7 967 €	133 €	4 449 €	10 637 €	3 753 €	652 €	25 €	27 616 €
		TOTAL Fonctionnelles	41 177 €	3 800 €	26 882 €	30 804 €	14 862 €	7 543 €	715 €	125 783 €
	Techniques	Prévention	29 040 €		2 514 €	6 169 €	2 289 €	275 €		40 287 €
		Collecte et pré-collecte							24 428 €	24 428 €
		Pré-collecte	805 €	29 750 €	80 487 €		39 841 €			150 883 €
		Collecte	855 319 €	144 972 €	550 276 €	390 722 €	351 931 €	212 195 €		2 505 415 €
		TOTAL Collecte et pré-collecte	856 124 €	174 722 €	630 763 €	390 722 €	391 772 €	212 195 €	24 428 €	2 680 726 €
		Transfert/Transport	467 023 €	29 693 €	205 834 €	272 978 €	72 082 €	43 462 €		1 091 072 €
		Traitement des déchets non dangereux			411 308 €	416 572 €	153 061 €	128 146 €	14 030 €	1 123 117 €
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux				37 076 €				37 076 €
		Autres charges								
		TOTAL Techniques	1 352 187 €	204 415 €	1 250 419 €	1 123 517 €	619 204 €	384 078 €	38 458 €	4 972 278 €
	TOTAL Charges (Ne comprend pas les montants saisis dans un regroupement de lignes.)		1 393 364 €	208 215 €	1 277 301 €	1 154 321 €	634 066 €	391 621 €	39 173 €	5 098 061 €



INDICATEURS FINANCIERS

Coût complet par étapes techniques tous flux confondus et pour chaque flux de collecte en € H.T par tonne

Année 2024 Montants HT par tonne			Flux de déchets						Total	
			Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Déchets verts	Encombrants		Déchets des collectivités
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	3,88 €	3,96 €	9,24 €	3,08 €	2,32 €	8,64 €	13,12 €	4,08 €
		Communication	0,93 €	0,14 €	1,83 €	1,63 €	0,79 €	0,82 €	0,48 €	1,15 €
		TOTAL Fonctionnelles	4,81 €	4,10 €	11,07 €	4,71 €	3,11 €	9,45 €	13,59 €	5,22 €
	Techniques	Prévention	3,39 €	---	1,04 €	0,94 €	0,48 €	0,34 €	---	1,74 €
		Collecte et pré-collecte	---	---	---	---	---	---	464,41 €	464,41 €
		Pré-collecte	0,09 €	32,11 €	33,15 €	---	8,34 €	---	---	9,04 €
		Collecte	99,98 €	156,48 €	226,62 €	59,69 €	73,65 €	265,98 €	---	104,26 €
		TOTAL Collecte et pré-collecte	100,08 €	188,59 €	259,77 €	59,69 €	81,99 €	265,98 €	464,41 €	111,31 €
		Transfert/Transport	54,59 €	32,05 €	84,77 €	41,71 €	15,08 €	54,48 €	---	45,40 €
		Traitement des déchets non dangereux	---	---	169,39 €	63,64 €	32,03 €	160,62 €	266,73 €	76,91 €
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux	---	---	---	5,66 €	---	---	---	5,66 €
		Autres charges	---	---	---	---	---	---	---	---
		TOTAL Techniques	158,07 €	220,64 €	514,97 €	171,65 €	129,58 €	481,42 €	731,14 €	206,46 €
		TOTAL Charges (Ne comprend pas les montants saisis dans un regroupement de lignes.)		162,88 €	224,74 €	526,04 €	176,36 €	132,69 €	490,88 €	744,73 €



INDICATEURS FINANCIERS

Coût complet par étapes techniques tous flux confondus et pour chaque flux de collecte en € H.T. par habitant

Année 2024 Montants HT par habitant			Flux de déchets						Total	
			Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Déchets verts	Encombrants		Déchets des collectivités
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	0,85 €	0,09 €	0,57 €	0,52 €	0,28 €	0,18 €	0,02 €	2,51 €
		Communication	0,20 €		0,11 €	0,27 €	0,10 €	0,02 €		0,71 €
		TOTAL Fonctionnelles	1,05 €	0,10 €	0,69 €	0,79 €	0,38 €	0,19 €	0,02 €	3,22 €
	Techniques	Prévention	0,74 €	---	0,06 €	0,16 €	0,06 €	0,01 €	---	1,03 €
		Collecte et pré-collecte	---	---	---	---	---	---	0,63 €	0,63 €
		Pré-collecte	0,02 €	0,76 €	2,06 €	---	1,02 €	---	---	3,87 €
		Collecte	21,91 €	3,71 €	14,10 €	10,01 €	9,02 €	5,44 €	---	64,19 €
		TOTAL Collecte et pré-collecte	21,93 €	4,48 €	16,16 €	10,01 €	10,04 €	5,44 €	0,63 €	68,68 €
		Transfert/Transport	11,96 €	0,76 €	5,27 €	6,99 €	1,85 €	1,11 €	---	27,95 €
		Traitement des déchets non dangereux	---	---	10,54 €	10,67 €	3,92 €	3,28 €	0,36 €	28,77 €
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux	---	---	---	0,95 €	---	---	---	0,95 €
		Autres charges	---	---	---	---	---	---	---	---
		TOTAL Techniques	34,64 €	5,24 €	32,03 €	28,78 €	15,86 €	9,84 €	0,99 €	127,39 €
	TOTAL Charges (Ne comprend pas les montants saisis dans un regroupement de lignes.)		35,70 €	5,33 €	32,72 €	29,57 €	16,24 €	10,03 €	1,00 €	130,61 €

